Approvisionnements d'énergie-Loi

ment. Toutefois, il est essentiel que le Canada, qui est maintenant à une croisée importante, prenne les décisions et adopte les politiques qui maximiseront nos avantages et ceci dans l'intérêt de tous les Canadiens. Je regrette de dire que si les initiatives prises par le gouvernement au cours des derniers mois sont un indice, nous n'allons pas maximiser les avantages dont pourraient jouir les Canadiens, au contraire, nous allons les minimiser. En effet, si les politiques actuelles à courte vue continuent d'être appliquées, le Canada pourrait perdre une des meilleures occasions de son histoire.

Je voudrais dire un mot des réserves canadiennes de pétrole et de gaz. Appliquant la loi des probabilités à nos réserves futures de pétrole et de gaz, la Commission géologique du Canada a évalué que la moyenne probable du potentiel pétrolier pour le Canada à partir des moyens ordinaires de production est d'environ 100 milliards de barils. De ce total, on en a trouvé jusqu'ici environ 16 milliards de barils. Une proportion considérable de ces réserves additionnelles se trouve aux confins de l'Arctique canadien et dans nos fonds sous-marins. Dans ce milieu ingrat et avec les problèmes logistiques qui se posent, il faut s'attendre que le coût de chaque baril de pétrole et de chaque pied cube de gaz sera beaucoup plus élevé.

Comme le Canada dispose aujourd'hui de réserves de pétrole suffisantes pour s'approvisionner pendant une dizaine d'années aux taux de production projetés, il est impératif de procéder à des recherches intensives et poussées. Dans son discours de jeudi dernier, le premier ministre a dit que la première priorité du gouvernement était d'assurer à tous les Canadiens des approvisionnements suffisants en combustibles cet hiver, indépendamment de ce qui pourrait se passer à l'étranger. C'est un but essentiel, monsieur l'Orateur. Toutefois, les gestes qu'a posés le gouvernement actuel et, parfois, ceux qu'ils n'a pas posés ont grandement contribué à menacer la sécurité d'approvisionnement des Canadiens à l'avenir, ce qui doit certainement constituer un élément important dans la planification à long terme en matière d'énergie.

Le jeudi 6 décembre, le premier ministre a exposé ce qu'il a appelé la nouvelle politique nationale de pétrole de son gouvernement. Il a dit au début de ses remarques qu'il était persuadé qu'aucun Canadien ne devait craindre de pénuries graves de pétrole et de combustible cet hiver, pourvu que chacun y mette du sien et assume sa part de responsabilités. Je suppose que, pour le Canadien moyen, ceci ne pouvait vouloir que dire collaboration en réduisant la consommation et économie là où c'est possible. Si le premier ministre est convaincu qu'il en est ainsi, pourquoi le gouvernement a-t-il demandé les pouvoirs exceptionnels de temps de guerre que prévoit le bill C-236? Évidemment que les Canadiens y mettront du leur. Ils l'ont toujours fait. Comment alors se fait-il que, d'une part, ce gouvernement dise aux Canadiens qu'ils n'ont aucune pénurie à craindre et, d'autre part, qu'il sème l'esprit de panique et de crise et réclame des pouvoirs exceptionnels et excessifs? Est-ce parce que le gouvernement lui-même ne sait pas quels sont les faits? Il n'est pas surprenant que les Canadiens ne comprennent rien aux renseignements que leur fournit le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Tout ce que les Canadiens veulent savoir, ce sont les faits. Parce que le gouvernement actuel ne fait pas son travail et parce que le ministre continue de se faire rouler, tous les Canadiens ont perdu confiance en lui et dans le gouvernement. Comment pourrait-il en être autrement? Un jour, nous figurons sur la liste d'embargo de l'Arabie

Saoudite et, le lendemain, nous n'y sommes plus. Un jour, on nous dit que les importations de pétrole brut de la rafinerie Shaheen sont incluses dans les calculs du ministre et, quelques heures plus tard, le ministre nous dit qu'elles ne le sont pas. Un moment, on nous dit que les livraisons de la côte ouest à la côte est sont de 50,000 barils par jour. Une semaine plus tard, c'est 50 p. 100 de plus. Le ministre nous a dit un jour qu'il ne savait quelle quantité il était possible de livrer au marché québecois en passant par l'Ontario. Deux jours plus tard, il affirmait que c'était de 40,000 à 60,000 gallons par jour qu'on pouvait livrer de cette manière. Et quelques jours plus tard, des compagnies de transport averties disent que c'était de la pure fantaisie que de croire transporter pareille quantité de brut de l'Ouest.

Une semaine, le ministre dit aux Canadiens que les sociétés pétrolières internationales invoquent la clause de force majeure pour détourner vers d'autres pays les approvisionnements destinés au Canada. Le lendemain, la majorité des sociétés d'importation précisent qu'on ne peut pas invoquer cette clause et qu'on ne le fera que si le pays producteur coupe les approvisionnements. Je pense que bien des Canadiens doivent être maintenant persuadés que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est affreusement stupide ou qu'il cherche délibérément à les induire en erreur. Les Canadiens ne savent plus que penser. Ils ignorent ce qui leur arrive. Ils veulent savoir ce qui se passe. Ils veulent connaître la vérité. Ce ne sont pas des illusions qu'ils veulent. Ils veulent savoir dans quelle mesure le problème du pétrole pourrait se poser au pays cet hiver.

Dans ses remarques à la Chambre, le 6 décembre dernier, le premier ministre a fait allusion à des prix du pétrole dont j'aimerais parler. Il a parlé de maintenir au niveau actuel le prix du pétrole produit au pays, du moins jusqu'à la fin de cet hiver. Il a signalé que le prix du pétrole brut pourrait très bien être bloqué de façon permanente. Le premier ministre a également fait remarquer que l'époque de l'énergie à bon marché au Canada doit prendre fin. Trop souvent ses déclarations ne semblent pas concorder. Le premier ministre a dit qu'en fin de compte, nous devons permettre au prix du pétrole brut produit au pays d'atteindre un niveau assez élevé pour assurer l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta et des autres ressources canadiennes, mais pas plus. Qui décidera de ce «pas plus»? Nous n'avons pas sur les prix des renseignements du premier ministre qui puissent guider les Canadiens ou les explorateurs possibles des ressources canadiennes. Si le premier ministre croit ce qu'il dit, comment peut-il concilier cela avec la prise de position de ses frères du NPD, pour qui le prix du pétrole brut canadien ne devrait jamais monter? Le premier ministre n'a donné aucune indication de son assentiment et ne semble pas non plus disposé à en donner.

Pour ce qui est de l'établissement des prix du pétrole brut, il y a quelques semaines le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit aux Canadiens que le gouvernement serait disposé à leur faire payer les prix mondiaux pour le pétrole brut de l'Ouest dont le prix a été fixé à Montréal, mais qu'ils ne seraient pas obligés de payer le prix exagéré des États-Unis. Je me demande si on a expliqué au ministre que les prix des États-Unis tendaient actuellement à descendre au-dessus du niveau des prix mondiaux et que cet écart augmenterait probablement. Le ministre va-t-il nous dire que les prix canadiens seront établis en fonction des prix américains au lieu des prix mondiaux? La situation est de plus en plus confuse.